

« La douche froide, le coup de massue » pour les producteurs engagés

© 10/03/2015 | AC • Terre-net Média

« Alors que l'on travaillait depuis deux ans avec le gouvernement pour doubler les surfaces en bio, l'annonce d'une coupe franche de 25 % sur les aides au maintien pour la récolte 2014 fait l'effet d'une douche froide » : les agriculteurs engagés en production biologique dénoncent la mesure.

Suite à la publication d'un arrêté réduisant de 25 % les **aides au maintien à la production biologique**, les producteurs engagés en bio sont d'autant plus en colère que « ces aides seront versées avec trois mois de retard. »

A lire : [Les aides au maintien en baisse de 25 % pour 2014](#)

« Ce signal politique est incohérent pour une agriculture qui concilie production alimentaire de qualité et respect de l'environnement et qui est au cœur de l'**agro-écologie** pourtant si chère à notre ministre, expliquent les représentants de la Fnab, l'Apca, l'Agence bio et le Synabio. Les acteurs de la filière, producteurs, coopérateurs et opérateurs, réagissent et appellent le gouvernement à trouver une solution. »

« Vous êtes en bio ? Ça sera - 25 % pour 2014 »

« Alors que les agriculteurs attendaient un paiement depuis décembre 2014 qui prévoyait bien le versement des aides sans restriction, le ministère avait annoncé un règlement en date du 5 mars. De nombreux agriculteurs ont reçu un courrier à cette date précisant le montant de leurs aides mais sans paiement. Deux jours plus tard et sans aucune information, 25 % des aides à l'agriculture biologique sont supprimées. »

« Face à ces contradictions, les **agriculteurs biologiques** se sentent floués et expriment leur incompréhension et leur colère. Les acteurs de la filière avaient cependant alerté le ministère à plusieurs reprises (en 2010 puis en 2012) sur les risques d'insuffisance budgétaire en fin de période. Malgré nos alertes et simulations, le ministère avait maintenu son chiffre insuffisant, résultat : 117 millions d'euros de demandes en 2014 contre 103 millions de budget et une diminution inédite des aides de 25 % ! »

« VOUS VOULEZ RESTER EN BIO EN 2015 ? ON FERA CE QU'ON POURRA ! »

« Dans ce contexte, comment ne pas s'inquiéter du **passage des aides à la bio sur le second pilier** ? Les dispositifs seront alors financés à 75 % par l'Europe et 25 % par l'Etat. Or de nombreuses régions, autorités de gestion, n'ont pas attribué les moyens suffisants pour les aides au maintien, voire les aides à la conversion, réussissant à mettre des centaines de producteurs bio dans la rue, inquiets pour l'économie de leurs exploitations et l'absence de reconnaissance des services agro-environnementaux rendus par leur système de production. Si le **2^e pilier de la Pac** permet des ajustements entre des lignes, à l'inverse du 1^{er} pilier, les producteurs bio seront encore dépendants d'arbitrages budgétaires, avec la seule garantie de l'incertitude ! »

« Alors que les pratiques des agriculteurs bio et leur maintien sont les leviers incontournables d'une transition agro-écologique réussie et aboutie, quels moyens assureront, dès 2015, le développement de l'agriculture biologique en réponse aux besoins ?

Des efforts sont faits et seront poursuivis par les opérateurs agricoles pour développer et structurer les filières biologiques, et les rendre « moins dépendantes » de ces aides, malheureusement cette décision déstabilise ce travail et ces efforts. Le ministre de l'Agriculture doit maintenant trouver une solution pour mettre en cohérence les paroles et les actes. »

A lire : [Les aides au maintien en baisse de 25 % pour 2014](#)